

# 3<sup>ème</sup> Conseil de Promotion des Inspecteurs Stagiaires 2021/2022

## AVANT-PROPOS

La CGT FINANCES PUBLIQUES demande à ce que le Conseil de promotion se tienne sur une journée entière avec un délai de préparation et de compte rendu *en conséquence*.

Le bilan de cette année est sans appel là-dessus : chaque Conseil de Promotion se termine au delà de l'heure de convocation prévue. Le dernier a duré environ 45 minutes de plus et s'est terminé précipitamment pour qu'on puisse déjeuner. Le temps d'une journée permettrait un réel dialogue avec l'ENFIP à moins que cette volonté d'échanger ne soit pas réciproque ?

## SUR LES ÉVALUATIONS ET LE BILAN DE LA FORMATION THÉORIQUE

En ce qui concerne la formation théorique, vous nous avez transmis les résultats des différentes épreuves de chaque bloc fonctionnel. Ces résultats concordent avec les inquiétudes des stagiaires qui nous ont alerté sur la durée des épreuves et la difficulté de certaines UC.

Il faut rappeler qu'« en cours d'acquisition » ou « non acquis » signifient dans les deux cas que l'UC n'est pas validée. Quel était le seuil de validation cette année ?

Des stagiaires ont demandé une seconde correction et ont pu valider leur UC. Est ce qu'il n'y aurait pas un problème de correction des copies ?

Pour l'ensemble de l'épreuve écrite, 17% ne valident pas la première UC, 30% la seconde et 40% la troisième. Cette graduation est liée de toute évidence au problème majeur du manque de temps pour réaliser l'épreuve. En effet, même des internes aguerris ont eu de grandes difficultés à réaliser les épreuves. Sans surprise, 34% seulement des stagiaires ont trouvé la durée des épreuves adaptée.

En SPL, l'UC 2 n'est pas validée par un tiers des stagiaires et un quart n'ont pas validé l'UC 3. L'UC 3 en contrôle fiscal, l'UC 2 et 3 en gestion fiscale ne sont pas validées par la moitié. La palme revient à l'UC 2 en gestion publique État non validée par 88% des stagiaires.

Ainsi, seulement 30% des stagiaires ont validé la totalité des UC de la formation théorique.

Ce constat devrait vous alerter, quelles sont vos réponses ?

Le bouquet final : 11 personnes ne valident pas la formation théorique, que vont-ils devenir ? ... Ils sont pourtant en stage sans avoir validé la formation théorique. Et aujourd'hui, il n'est pas possible de compenser formation théorique avec le stage pratique! La motivation, les qualités humaines et les compétences professionnelles sont bien plus probantes sur poste qu'à l'école.

Quelle sera la situation l'année prochaine si les exigences de validation sont rehaussées ? Il est prévu de valider au moins 2 UC sur 4 en socle et 3 UC sur 4 en bloc fonctionnel. Est-ce toujours d'actualité ?

Sur l'évaluation de la scolarité, il n'est pas précisé le degré retenu pour la « satisfaction ». Est-ce que « assez satisfait » est toujours satisfaisant pour l'ENFIP ? L'appréciation d'ensemble de formation « bloc fonctionnel » est erronée, les totaux font 102%. Si nous appliquons votre système d'évaluation: « satisfaisant » et « très satisfaisant » sont « acquis » et « acquis + ». Le total alors est de 43% et vous ne validez pas votre UC. Faut-il revoir votre copie ?

Quelles sont vos réponses aux demandes des stagiaires suite à cette évaluation concernant :

- ➔ La communication des plannings un mois avant.
- ➔ L'accès sur la plateforme à l'intégralité des cours tout blocs confondu.
- ➔ Le taux d'insatisfaction des conférences à plus d'un tiers. Ne faudrait-il faire de la présence physique des intervenants la règle ? Les visios ne sont pas de bonne qualité et ne permettent de suivre la conférence.

- ➔ Les séances de reformulation jugées trop tardives et insuffisantes en nombre par près d'un tiers des stagiaires.

Cette scolarité a été mal vécue tant elle a été condensée. Les problèmes d'organisation sont liés à l'absence de marge de manœuvre et de moyens pour l'ENFiP. Les stagiaires en pâtissent. La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique une scolarité sur une durée suffisante pour avoir le temps d'assimiler les notions.

## **SUR LE STAGE PROBATOIRE**

En ce qui concerne le stage pratique, le caractère probatoire est source d'inquiétude et de stress pour les stagiaires. Chacun avance à son rythme pour apprendre les gestes métiers et ce n'est pas en 2 mois et demi qu'on peut faire ses preuves. Le stage se déroule dans le service d'affectation. Autant dire que les stagiaires sont mis au boulot dès leur arrivée dans les services!

Sur les chiffres de l'enquête du stage pratique probatoire

- ➔ 5% n'ont pas de tuteur ?
- ➔ 2% n'ont pas de matériel...

C'est à dire que plusieurs dizaines de stagiaires n'ont pas la possibilité de réaliser leur stage et d'être évalués dans des conditions normales ?

Les critères d'évaluation pour valider le stage probatoire sont très généraux et difficilement appliqués selon les missions exercées par les stagiaires. Qu'est-il attendu pour l'item « Connaissances professionnelles » en tout juste deux mois de stage ?

Quid des référents désignés par l'ENFiP ? Un courriel pour savoir si tout va bien sans plus de précisions après quelques jours de stages puis plus rien. Ce suivi est insuffisant.

La CGT FINANCES PUBLIQUES alerte l'ENFiP sur la situation des stagiaires « A LA Disposition du directeur » dits ALD. Ces derniers viennent d'emménager en mai et peuvent se retrouver affectés en septembre à l'autre bout de leur département! Ils sont dans l'attente du mouvement de mutation locale d'ici quelques semaines. Qu'ont répondu les directions locales ? Qu'ils auront les restes du mouvement local! Pour leur stage, l'installation est complètement précaire : bout de bureau, aucun écran supplémentaire ni téléphone professionnel, peu d'encadrement...

Les directions locales ne jouent pas le jeu! Tout d'abord parce que les consignes de l'ENFiP ne sont pas respectées. Ces consignes sont elles bien communiquées ? Certains stagiaires se retrouvent affectés dans des services d'une dominante différente que celle apprise à l'école.

La suppression des CAP de mobilité et de promotion induite par la loi de transformation de la fonction publique de 2019 rend totalement opaque et délétère la gestion des stagiaires. La DGFIP laisse le champ libre aux directions locales qui n'ont visiblement rien à faire de l'impact de leur décision sur la vie personnelle des agents.

La CGT FINANCES PUBLIQUES les défendra toutes et tous et revendique le rétablissement des CAP pour rétablir le rôle de contrôle et de défense des organisations syndicales.

La CGT FINANCES PUBLIQUES revendique le retrait du caractère

probatoire du stage pratique.

## **SUR LES CONFÉRENCES DE L'ÉTÉ**

Pour les « Estivales », La CGT FINANCES PUBLIQUES demande la prise en compte d'un délais de route supplémentaire à partir du moment où les inspecteurs ont un trajet supérieur à 4h : au moins 1 journée de délais de route et le non-retour en présentiel pour les stagiaires vulnérables.

La CGT FINANCES PUBLIQUES demande la prise en charge des frais d'hébergement et de repas par l'administration. L'indemnité de scolarité est prévue en temps normal pour les frais de scolarité et au regard du statut précaire du stagiaire.

Si l'ENFiP ajoute des événements au calendrier des stagiaires qui demandent des frais supplémentaires, ce n'est pas à nous de les supporter. C'est par ailleurs l'occasion de souligner que l'inflation continue de galoper. Le point d'indice n'est toujours pas revaloriser de manière significative depuis plus de 20 ans. L'indemnité de scolarité non plus!

La CGT FINANCES PUBLIQUES demande la revalorisation de l'indemnité de scolarité de 20% pour les futures promotions.

## **SUR L'ATSCAF**

La CGT FINANCES PUBLIQUES demande à ce que l'ATSCAF puisse organiser et proposer le maximum d'activités culturelles, sportives et festives pour les stagiaires. L'ENFiP peut jouer un rôle comme elle l'a fait dans le passé. Comme lors de la soirée des régions à Clermont-Ferrand où le directeur de l'ENFiP ouvrait la soirée avec un discours? Ou de la mise à disposition de la salle Paul Fremont ?

Pour les futures promotions de l'ENFiP de Clermont-Ferrand, qu'en est-il de la situation de l'ATSCAF et du recrutement prévu ? Est ce que l'ENFiP va permettre aux activités périscolaires de se dérouler normalement ?

M. JOUFFRET a évoqué, lors du dernier conseil de promotion, le souhait que les stagiaires s'investissent pour l'organisation et la mise en place des activités de l'ATSCAF. La CGT FINANCES PUBLIQUES est favorable à cette proposition à deux conditions :

- ➔ La garantie d'avoir au moins deux permanents en charge des activités de l'ATSCAF;
- ➔ L'aménagement d'un emploi du temps qui permette la tenue de ces activités.

Les casiers ne sont toujours pas accessibles pour les stagiaires C alors qu'ils restent 11 semaines en formation. Seront-ils remis à disposition pour la scolarité des A qui commencent le 1er septembre prochain ?

## **CONCLUSION**

La CGT FINANCES PUBLIQUES rappelle que les classes surchargées cette année, le manque de chargés d'enseignements et la détérioration de leurs conditions de travail risque de perdurer à la prochaine scolarité. Les stagiaires A 2022-2023 seront plus nombreux encore et pourtant les classes sont déjà pleines! Quelles mesures seront prises par l'ENFiP pour maintenir une scolarité en présentiel dans de bonnes conditions ?